
**Management environnemental — Analyse
du cycle de vie — Principes et cadre**

*Environmental management — Life cycle assessment — Principles and
framework*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 14040:1997

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a872a487-4e10-4429-8105-
e38214840437/iso-14040-1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a872a487-4e10-4429-8105-e38214840437/iso-14040-1997)



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 14040 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 5, *Analyse du cycle de vie*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 14040:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a872a487-4e10-4429-8105-e38214840437/iso-14040-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a872a487-4e10-4429-8105-e38214840437/iso-14040-1997>

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet: central@iso.ch
X.400: c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Introduction

La prise de conscience élevée de l'importance de la protection de l'environnement, et des impacts possibles associés aux produits¹⁾ fabriqués et consommés a accru l'intérêt pour le développement de méthodes destinées à mieux comprendre et à réduire ces impacts. L'une de ces techniques en cours de développement est l'analyse du cycle de vie (ACV). La présente Norme internationale décrit les principes et le cadre de réalisation et de communication des analyses du cycle de vie, et comporte certaines exigences minimales.

L'analyse du cycle de vie est une technique d'évaluation des aspects environnementaux et des impacts environnementaux potentiels associés à un produit, par

- compilation d'un inventaire²⁾ des entrants et des sortants pertinents d'un système de produit;
- évaluation des impacts environnementaux potentiels associés à ces entrants et à ces sortants;
- interprétation des résultats des phases d'analyse de l'inventaire et d'évaluation d'impact par rapport aux objectifs de l'étude.

L'analyse du cycle de vie étudie les aspects environnementaux et les impacts potentiels tout au long de la vie d'un produit (c'est-à-dire du berceau à la tombe), de l'acquisition de la matière première à sa production, son utilisation et à sa destruction. Les grandes catégories d'impacts environnementaux qu'il convient de considérer comportent l'utilisation des ressources, la santé humaine et les conséquences écologiques.

L'analyse du cycle de vie peut participer (standards.iteh.ai)

- à l'identification des possibilités d'amélioration des aspects environnementaux des produits à différents stades de leur cycle de vie; <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a872a487-4e10-4429-8105-e38214840437/iso-14040-1997>
- à la prise de décision dans l'industrie et les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux (par exemple planification stratégique, établissement des priorités, conception ou reconception de produit ou de procédé);
- au choix d'indicateurs de performance environnementale pertinents, y compris les techniques de mesure; et
- à la mercatique (par exemple une assertion en matière d'environnement, un système d'étiquetage écologique ou une déclaration environnementale relative à un produit).

La présente Norme internationale reconnaît que l'analyse du cycle de vie est encore à une phase précoce de développement. Certaines phases de cette technique d'analyse, telle que l'évaluation de l'impact, en sont encore à leurs débuts. Un travail considérable reste à faire et de l'expérience pratique doit être acquise afin de développer la pratique de l'analyse du cycle de vie. Par conséquent, il est important que les résultats de l'analyse du cycle de vie soient interprétés et appliqués de manière appropriée.

Afin que l'analyse du cycle de vie permette réellement d'appréhender les aspects environnementaux des produits, il est essentiel que son application garantisse sa crédibilité technique tout en restant flexible, pratique et avec un rapport coût/efficacité satisfaisant. Ceci est particulièrement vrai pour que l'analyse du cycle de vie soit appliquée dans des petites et moyennes entreprises.

1) Dans la présente Norme internationale, le terme "produit" utilisé seul peut comprendre non seulement des systèmes de produits mais également des systèmes de service.

2) Un inventaire peut comprendre des aspects environnementaux non directement liés aux entrants et aux sortants du système.

Le domaine d'application, les frontières et le niveau de détail d'une analyse du cycle de vie dépendent du sujet et de l'utilisation envisagée. La profondeur et l'ampleur des analyses du cycle de vie peuvent diverger de manière considérable en fonction de l'objectif particulier poursuivi. Cependant, il convient dans tous les cas de suivre les principes et le cadre établis dans la présente Norme internationale.

L'analyse du cycle de vie est une des nombreuses techniques de management environnemental existantes (par exemple l'estimation des risques, l'évaluation des performances environnementales, l'audit environnemental et l'étude de l'impact environnemental) et peut ne pas être la technique la mieux appropriée à une situation donnée. Une analyse du cycle de vie type ne traite pas des aspects économiques ou sociaux d'un produit.

Toute technique présentant des limitations, il est important de bien comprendre celles propres à l'analyse du cycle de vie. Ces limitations comprennent les éléments suivants.

- La nature des choix et des hypothèses relatifs à l'analyse du cycle de vie (par exemple établissement des frontières du système, choix des sources de données et des catégories d'impact) peuvent être subjectifs.
- De par leurs hypothèses, les modèles utilisés pour l'analyse de l'inventaire ou pour évaluer les impacts environnementaux sont limités, et peuvent ne pas être disponibles pour tous les impacts potentiels ou toutes les applications.
- Les résultats des analyses du cycle de vie centrées sur les problèmes globaux et régionaux peuvent ne pas convenir aux applications locales, c'est-à-dire que les conditions locales pourraient ne pas être représentées de manière appropriée par les conditions régionales ou globales.
- La précision des études d'analyse du cycle de vie peut être limitée par l'accessibilité ou la disponibilité des données correspondantes, ou par la qualité des données, par exemple lacunes, types de données, agrégation, moyennes, spécificité du site.
- L'absence de la dimension spatiale et temporelle dans les données de l'inventaire utilisées pour l'évaluation de l'impact est source d'incertitude dans les résultats d'impact. Cette incertitude varie avec les caractéristiques spatiales et temporelles de chaque catégorie d'impact.

En général, il convient d'utiliser les informations développées dans le cadre d'une analyse du cycle de vie comme partie d'un processus de décision bien plus complet ou pour comprendre les échanges globaux ou généraux. Il est possible de comparer les résultats de différentes études d'analyse du cycle de vie uniquement lorsque les hypothèses et le contexte de chaque étude sont les mêmes. Pour des raisons de transparence, il convient que ces hypothèses soient explicitement indiquées.

La présente Norme internationale fournit les principes et le cadre ainsi que certaines exigences méthodologiques pour la réalisation des analyses du cycle de vie. Les autres détails relatifs aux méthodes sont fournis par les Normes internationales complémentaires ISO 14041, ISO 14042 et ISO 14043 relatives aux différentes phases de l'analyse du cycle de vie.

La présente Norme internationale, comme les autres Normes internationales, n'est pas destinée à être utilisée pour créer des barrières commerciales non tarifaires ou pour accroître ou modifier les obligations légales d'un organisme.

Management environnemental – Analyse du cycle de vie – Principes et cadre

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie le cadre et les principes généraux ainsi que les exigences générales pour la réalisation d'analyses du cycle de vie et la communication sur ces études. La présente Norme internationale ne décrit pas dans le détail la technique d'analyse du cycle de vie.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a872a487-4e10-4429-8105-38214840437/iso-14040-1997>

ISO 14041:—³⁾, *Management environnemental — Analyse du cycle de vie — Définition de l'objectif et du champ de l'étude et analyse de l'inventaire du cycle de vie*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 affectation

imputation au système de produits étudié des flux entrant ou sortant d'un processus élémentaire

3.2 affirmation comparative

déclaration relative à la supériorité ou à l'équivalence en matière d'environnement d'un produit par rapport à un produit concurrent qui remplit la même fonction

3.3 flux élémentaire

(1) matière ou énergie entrant dans le système étudié, qui a été puisée dans l'environnement sans transformation humaine préalable

(2) matière ou énergie sortant du système étudié, qui a été rejetée dans l'environnement sans transformation humaine ultérieure

3) À publier.

- 3.4 aspect environnemental**
élément des activités, produits ou services d'un organisme susceptible d'interactions avec l'environnement
- 3.5 unité fonctionnelle**
performance quantifiée d'un système de produits destinée à être utilisée comme unité de référence dans une analyse de cycle de vie
- 3.6 entrant**
matière ou énergie entrant dans un processus élémentaire
- NOTE Les matières peuvent comprendre des matières premières et des produits.
- 3.7 partie intéressée**
individu ou groupe concerné ou affecté par la performance environnementale d'un système de produits, ou par les résultats de l'analyse du cycle de vie
- 3.8 cycle de vie**
phases consécutives et liées d'un système de produits, de l'acquisition des matières premières ou de la génération des ressources naturelles à l'élimination finale
- 3.9 analyse du cycle de vie (ACV)**
compilation et évaluation des entrants et des sortants, ainsi que des impacts potentiels environnementaux d'un système de produits au cours de son cycle de vie
- 3.10 évaluation de l'impact du cycle de vie**
phase de l'analyse du cycle de vie destinée à comprendre et évaluer l'ampleur et l'importance des impacts potentiels environnementaux d'un système de produits
- 3.11 interprétation du cycle de vie**
phase de l'analyse du cycle de vie au cours de laquelle les résultats de l'analyse de l'inventaire ou de l'évaluation de l'impact, ou des deux, sont combinés en cohérence avec l'objectif et le champ définis pour l'étude afin de dégager des conclusions et des recommandations
- 3.12 analyse de l'inventaire du cycle de vie**
phase de l'analyse du cycle de vie impliquant la compilation et la quantification des entrants et des sortants, pour un système de produits donné au cours de son cycle de vie
- 3.13 sortant**
matière ou énergie sortant d'un processus élémentaire
- NOTE Les matières peuvent comprendre des matières premières, des produits intermédiaires, des produits, des rejets et des déchets.
- 3.14 réalisateur**
individu ou groupe qui réalise une analyse du cycle de vie

3.15**système de produits**

ensemble de processus élémentaire liés du point de vue matériel et énergétique et remplissant une ou plusieurs fonction(s) définie(s)

NOTE Dans la présente Norme internationale, le terme "produit" utilisé seul peut comprendre non seulement des systèmes de produits mais également des systèmes de service.

3.16**matière première**

matière première ou secondaire utilisée pour réaliser un produit

3.17**frontière du système**

interface entre un système de produits et l'environnement ou d'autres systèmes de produits

3.18**transparence**

présentation ouverte, complète et compréhensible des informations

3.19**processus élémentaire**

plus petite partie d'un système de produits pour lequel les données sont recueillies lors de l'analyse du cycle de vie

3.20**déchet**

tout sortant du système de produits qui est éliminé

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4 Description générale de l'analyse du cycle de vie**4.1 Caractéristiques essentielles de l'analyse du cycle de vie**

ISO 14040:1997

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7217877e10-4429-8105-e38214840437/iso-14040-1997

La liste suivante résume quelques-unes des caractéristiques essentielles de la méthodologie d'analyse du cycle de vie.

- Il convient que les analyses du cycle de vie examinent de manière systématique et adéquate les aspects environnementaux des systèmes de produits, depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à l'élimination finale.
- Le caractère détaillé et le cadre temporel d'une analyse du cycle de vie peuvent varier de manière considérable en fonction de la définition de l'objectif et du champ de l'étude.
- Il convient que le champ de l'étude, les hypothèses, la description de la qualité des données, les méthodologies et les résultats des analyses du cycle de vie soient transparents et compréhensibles. Il convient que les analyses du cycle de vie fassent référence aux sources de données et soient communiquées de manière claire et appropriée.
- Il convient que des dispositions soient prises, en fonction de l'application souhaitée de l'analyse du cycle de vie, pour respecter la confidentialité et les droits de propriété.
- Il convient que la méthodologie d'analyse du cycle de vie puisse prendre en compte les progrès scientifiques et les améliorations de la technologie.
- Des exigences spécifiques sont appliquées aux études d'analyse du cycle de vie utilisées pour une affirmation comparative divulguée au public.

- Il n'existe pas de base scientifique pour réduire les résultats d'analyse du cycle de vie à un résultat unique ou à une note globale, dans la mesure où des compromis complexes sont mis en œuvre pour analyser les systèmes étudiés à différentes étapes de leur cycle de vie.
- Il n'existe pas de méthode unique de réalisation des analyses du cycle de vie. Il convient que les organismes aient la flexibilité nécessaire pour mettre en pratique l'analyse du cycle de vie conformément à la présente Norme internationale, sur la base de chaque application spécifique et des exigences de l'utilisateur.

4.2 Phases d'une analyse du cycle de vie

L'analyse du cycle de vie doit comporter la définition de l'objectif et du champ de l'étude, l'analyse de l'inventaire, l'évaluation de l'impact et l'interprétation des résultats, comme illustré par la figure 1.

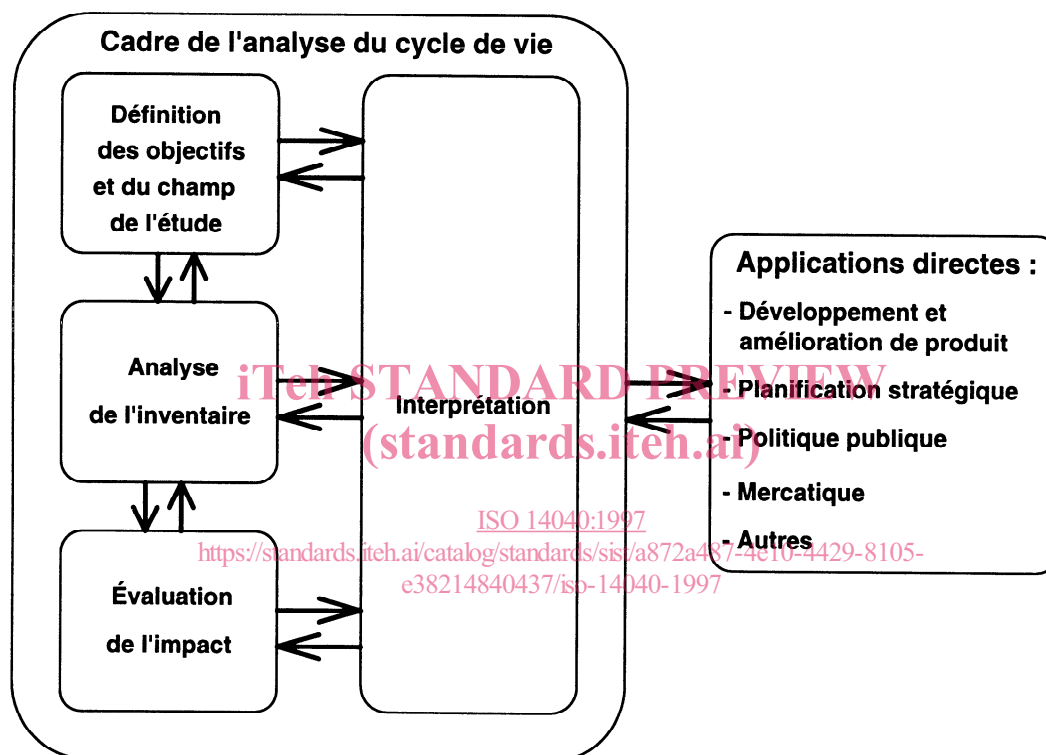


Figure 1 — Phases d'une analyse du cycle de vie

Les résultats d'une analyse du cycle de vie peuvent constituer une information utile pour un grand nombre de processus de décision. Les applications d'une analyse du cycle de vie telles que les exemples énumérés à la figure 1 se situent en dehors du domaine d'application de la présente Norme internationale.

Les études d'inventaire du cycle de vie doivent comprendre la définition de l'objectif et du champ de l'étude, l'analyse de l'inventaire et l'interprétation des résultats. Les exigences et recommandations de la présente Norme internationale, à l'exception des dispositions relatives à l'évaluation de l'impact, s'appliquent également aux études d'inventaire du cycle de vie.

5 Cadre méthodologique

Outre les exigences générales spécifiées ci-dessous, la présente Norme internationale établit aussi comme exigence que la définition de l'objectif et du champ de l'étude ainsi que l'analyse de l'inventaire doivent satisfaire aux dispositions correspondantes de l'ISO 14041.

5.1 Définition de l'objectif et du champ de l'étude

L'objectif et le champ de l'étude d'une analyse du cycle de vie doivent être clairement définis et être cohérents avec l'application envisagée.

5.1.1 Objectif de l'étude

L'objectif d'une analyse du cycle de vie doit indiquer sans ambiguïté l'application envisagée, les raisons conduisant à réaliser l'étude et le public concerné, c'est-à-dire les personnes auxquelles il est envisagé de communiquer les résultats de l'étude.

5.1.2 Champ de l'étude

La définition du champ de l'étude d'une analyse du cycle de vie doit tenir compte des éléments suivants et les décrire clairement:

- les fonctions du système de produits ou des systèmes dans le cas d'études comparatives;
- l'unité fonctionnelle;
- le système de produits à étudier;
- les frontières du système de produits;
- les règles d'affectation;
- les types d'impacts et les méthodologies d'évaluation de l'impact et l'interprétation ultérieure à utiliser;
- les exigences portant sur les données;
- les hypothèses;
- les limitations;
- les exigences initiales de qualité des données;
- le type de revue critique, le cas échéant;
- le type et le format du rapport spécifié pour l'étude.

Il convient que le champ soit suffisamment bien défini pour garantir que l'ampleur, la profondeur et le niveau de détail de l'étude sont compatibles avec l'objectif défini et suffisants pour y répondre.

L'analyse du cycle de vie est une technique itérative. Par conséquent, il peut être nécessaire de modifier le champ de l'étude au cours de l'analyse lorsque des informations supplémentaires sont recueillies.

5.1.2.1 Fonction et unité fonctionnelle

Le champ d'une analyse du cycle de vie doit clairement spécifier les fonctions du système étudié. Une unité fonctionnelle est la mesure de la performance des sortants fonctionnels du système de produits. L'objectif premier d'une unité fonctionnelle est de fournir une référence à laquelle les entrants et les sortants sont liés. Cette référence est nécessaire pour assurer la comparabilité des résultats d'une analyse du cycle de vie. Le caractère comparable des résultats d'une analyse du cycle de vie est particulièrement critique lors de l'évaluation de différents systèmes pour s'assurer que ces comparaisons sont effectuées sur une base commune.

Un système peut avoir un grand nombre de fonctions possibles et la fonction choisie pour une étude dépend de l'objectif et du champ de l'étude. L'unité fonctionnelle correspondante doit être définie et mesurable.

EXEMPLE: L'unité fonctionnelle d'un système de peinture peut être définie comme l'unité de surface protégée pendant une période de temps spécifiée.

5.1.2.2 Frontières du système

Les frontières du système déterminent les processus élémentaires qui doivent être inclus dans l'analyse du cycle de vie.

Plusieurs facteurs déterminent les frontières du système, parmi lesquelles l'application envisagée de l'étude, les hypothèses formulées, les critères de coupure, les contraintes de données et de coûts, et le public concerné.

Le choix des entrants et des sortants, le niveau d'agrégation au sein d'une catégorie de données et la modélisation du système doivent être cohérents avec l'objectif de l'étude. Il convient de modéliser le système de sorte que les entrants et les sortants aux frontières soient des flux élémentaires.

Les critères utilisés pour l'établissement des frontières du système doivent être identifiés et justifiés dans la définition du champ de l'étude. Les analyses du cycle de vie utilisées pour une affirmation comparative divulguée au public doivent comporter une analyse des flux de matière et d'énergie pour déterminer leur inclusion dans le champ de l'étude.

5.1.2.3 Exigences relatives à la qualité des données

Les exigences relatives à la qualité des données spécifient en termes généraux les caractéristiques des données nécessaires à l'étude. Elles doivent être définies afin de satisfaire les objectifs et le champ de l'étude. Il convient que les exigences relatives à la qualité des données couvrent:

- les facteurs temporels;
- la géographie;
- la technologie;
- la précision, le caractère complet et de la représentativité des données;
- la cohérence et la reproductibilité des méthodes utilisées tout au long de l'analyse du cycle de vie;
- les sources des données et leur représentativité;
- l'incertitude de l'information.

Lorsqu'une analyse du cycle de vie est utilisée à l'appui d'une affirmation comparative divulguée au public, les exigences concernant la qualité des données qui sont mentionnées ci-dessus doivent être couvertes.

5.1.2.4 Comparaisons entre systèmes

Pour les études comparatives, l'équivalence des systèmes comparés doit être évaluée avant d'interpréter les résultats. Les systèmes doivent être comparés en utilisant la même unité fonctionnelle et des considérations méthodologiques équivalentes telles que la performance, les frontières du système, la qualité des données, les règles d'affectation, les modes de décision sur l'évaluation des entrants et des sortants ainsi que l'évaluation de l'impact. Toutes les différences relatives à ces paramètres entre les systèmes étudiés doivent être identifiées et consignées.

Dans le cas d'affirmations comparatives divulguées au public, cette évaluation doit être réalisée conformément au processus de revue critique décrit en 7.3.3. La réalisation d'une évaluation de l'impact est également exigée dans le cas d'affirmations comparatives divulguées au public.

5.1.2.5 Considérations relatives aux revues critiques

La revue critique est une technique permettant de vérifier si une analyse du cycle de vie satisfait aux exigences de la présente Norme internationale pour ce qui concerne la méthodologie, les données et la présentation du rapport. Le champ de l'étude doit définir si une revue critique doit être ou non conduite, et, dans l'affirmative, la méthode, ainsi que la personne qui effectue la revue.

D'une manière générale, les revues critiques d'une analyse du cycle de vie sont facultatives et peuvent utiliser l'une des options proposées en 7.3.

Une revue critique doit être effectuée pour les analyses du cycle de vie utilisées à l'appui d'une affirmation comparative divulguée au public et doit, dans ce cas, utiliser la procédure de revue critique indiquée en 7.3.3.

5.2 Analyse de l'inventaire du cycle de vie

5.2.1 Description générale de l'inventaire du cycle de vie

L'analyse de l'inventaire met en œuvre le recueil des données et des procédures de calcul pour quantifier les entrants et sortants pertinents d'un système de produits. Ces entrants et sortants peuvent comprendre l'utilisation de ressources et les rejets dans l'air, l'eau et la terre associés au système. Des interprétations peuvent être effectuées à partir de ces données en fonction des objectifs et du champ de l'analyse du cycle de vie. Ces données constituent également la base de l'évaluation de l'impact du cycle de vie.

La réalisation d'une analyse de l'inventaire est un processus itératif. À mesure que les données sont recueillies et que le système est mieux connu, de nouvelles exigences ou limitations concernant les données peuvent être identifiées et rendre nécessaire un changement des modes de recueil des données de sorte que les objectifs de l'étude soient toujours satisfaits. Parfois, des problèmes peuvent être identifiés et nécessiter la révision de l'objectif ou du champ de l'étude.

5.2.2 Recueil des données et procédures de calcul

Les données qualitatives et quantitatives à inclure dans l'inventaire doivent être recueillies pour chaque processus élémentaire inclus dans les frontières du système.

Les modes opératoires utilisés pour le recueil des données peuvent varier en fonction du champ de l'étude, du processus élémentaire ou de l'application envisagée pour l'étude.

Le recueil des données peut être un processus lourd en termes de moyens à y consacrer. Il convient de tenir compte des contraintes pratiques sur le recueil des données dans le champ de l'étude et de les noter dans le rapport de l'étude.

Certains aspects significatifs du calcul sont présentés ci-dessous.

- **Les règles d'affectation** sont nécessaires pour les systèmes introduisant des produits multiples (par exemple produits multiples dérivés du raffinage du pétrole). Les flux de matières et d'énergie ainsi que les rejets dans l'environnement correspondants doivent être affectés aux différents produits selon des règles clairement indiquées, qui doivent être documentées et justifiées.
- Il convient que **le calcul des flux d'énergie** tienne compte des différents combustibles et sources d'électricité utilisés, de l'efficacité de la conversion et de la distribution des flux d'énergie ainsi que des entrants et des sortants associés à la génération et à l'utilisation de ces flux d'énergie.

5.3 Évaluation de l'impact du cycle de vie

La phase d'évaluation de l'impact d'une analyse du cycle de vie consiste à évaluer la portée des impacts potentiels environnementaux en utilisant les résultats de l'analyse de l'inventaire du cycle de vie. En général, ce processus met en œuvre l'association des données d'inventaire à des impacts spécifiques environnementaux, ainsi qu'un effort de compréhension de ces impacts. Le niveau de détail, le choix des impacts évalués et les méthodologies utilisées dépendent de l'objectif et du champ de l'étude.

Cette évaluation peut mettre en œuvre un processus itératif de revue de l'objectif et du champ de l'étude d'analyse du cycle de vie afin de déterminer si les objectifs de l'étude ont été satisfaits ou pour modifier l'objectif et le champ de l'étude lorsque l'évaluation indique qu'ils ne peuvent être atteints.

La phase d'évaluation de l'impact peut comprendre des éléments tels que, entre autres:

- l'attribution des données d'inventaire aux catégories d'impact (classification);